

Analyse comparative de la déclaration, de l'affirmation et de l'effectivité en P^húě

Oumar MALO*

Résumé

Dans l'acte du discours en P^húě, s'il y a des difficultés à faire une distinction entre des types d'énonciations, c'est bien entre la déclaration, l'affirmation et l'effectivité. Ces énonciations mobilisent pratiquement les mêmes ressources morphosyntaxiques liées à la construction des énoncés si bien qu'une l'une peut être considérée pour l'autre. L'enjeu, ici, serait de spécifier chaque type d'énoncé en le distinguant des autres de sorte à lever toute équivoque susceptible de conduire aux erreurs d'appréciation. Nous spécifierons le comportement morphosyntaxique et sémantique de chacune d'elle.

Mots-clefs : déclaration, affirmation, effectivité, caractéristiques, P^húě.

Abstract

In the act of speech in P^húě, if there are difficulties in distinguishing between types of utterances, it is between the declaration, affirmation and efficacy. They virtually mobilize the same morpho-syntactic resources related to the construction of utterances so that confusion can be established between them. The challenge here is to specify each type of utterance by distinguishing from others in order to remove any ambiguity that could lead to error appreciations. We will specify the morphosyntactic and semantic behavior of each.

Keywords: declaration, affirmation, efficacy, characteristics, P^húě.

Introduction

Le p^húě est une langue gur du sous-groupe central des langues gurunsi selon la classification de MANESSY (1979 : 76). Selon BERTHELETTE (1998 : 2), cette langue ne présente pas de variantes dialectales. Les locuteurs du p^húě, les p^húo sont localisés principalement au sud-ouest du Burkina Faso dans les provinces de la Bougouriba, du Tuy, du ioba et du Poni.

La problématique de l'étude est liée au fait que dans l'énonciation en p^húě, la déclaration, l'affirmation et l'effectivité mobilisent pratiquement les mêmes ressources syntaxico-sémantiques. Quelles sont les propriétés spécifiques de chacune d'elles.

L'objectif général de cette étude est de proposer une analyse comparative de la déclaration, de l'affirmation et de l'effectivité en p^húě. Les objectifs spécifiques consistent à déterminer les similitudes et les différences de ces faits de langues.

* Département de Lettres modernes, Université de Koudougou, Burkina Faso, malooumar@yahoo.fr

Le cadre descriptif et terminologique s'inspire du structuralisme tel que préconisé par CREISSELS (1979, 1983 et 2006) qui rend compte de façon exhaustive et optimale de la déclaration, de l'affirmation et de l'effectivité dans l'analyse des langues Niger-congo. Nous avons constitué un corpus à l'aide d'un questionnaire grammatical auprès d'informateurs Phúo (locuteurs du p^húě) résidants dans le village de Fing dans la province du Tuy. Il s'agira dans la démarche d'une part, d'analyser ces trois faits de langues ; d'autre part, de les comparer sur la base de leurs caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques.

Analyse de la déclaration, de l'affirmation et de l'effectivité en P^húě

Nous déterminerons les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantiques spécifiques à chacune d'elle.

La déclaration en P^húě

Pour appréhender la déclaration, DUBOIS (1994 : 485) écrit : « On appelle phrase déclarative une phrase assertive ». RIEGEL *et al.*, (2011 : 665) note que : le « type déclaratif (ou assertif) est associé conventionnellement à un acte d'assertion (« affirmer quelque chose ») ». La déclaration est donc un acte de langage primaire par lequel un locuteur constate un état de fait et assume la responsabilité de ce qu'il énonce en présentant son énoncé comme vrai, quelle que soit son adéquation avec la réalité. La déclaration en P^húě s'exprime aussi bien dans les énoncés affirmatifs que dans les énoncés négatifs.

La déclaration dans les énoncés affirmatifs

La déclaration dans les énoncés affirmatifs s'exprime par des verbes transitifs aussi bien que par des verbes intransitifs à l'accompli tout comme à l'inaccompli. Dans l'énoncé affirmatif dont le verbe est au transitif accompli, le nominal objet est postposé au verbe dans la phrase. La structure de l'énoncé est SVO.

Dans l'énoncé affirmatif dont le verbe est au transitif inaccompli, le nominal objet est postposé au verbe dans la phrase. La structure de l'énoncé est SVO comme dans l'énoncé affirmatif dont le verbe est au transitif accompli.

Exemples :

Le verbe est au transitif accompli :

1. ò t^húe sùgoó rè. « Il a mangé des arachides ».

/3sg/manger-acc¹/arachides/aff/

Dans l'exemple ci-dessus, le nominal objet {sùgoó} est postposé au verbe {t^húe}, le tout précédé du sujet {ò}.

Le verbe est au transitif inaccompli :

2. à bío là síma rè. « L'enfant sera saoule ».

/déf/enfant/saouler-inac/alcool/aff/

Dans l'exemple 2., le nominal objet {síma} est postposé au verbe {là} le tout précédé du sujet {à bío}.

Dans l'énoncé affirmatif dont le verbe est à l'intransitif accompli, le nominal sujet est suivi du verbe. La phrase est de structure S V.

L'énoncé affirmatif dont le verbe est à l'intransitif inaccompli partage la même structure que l'énoncé affirmatif dont le verbe est à l'intransitif accompli, c'est-à-dire qu'il est de structure S V.

Exemples :

Le verbe est à l'intransitif accompli :

3. à làla kère rè. « La chaussure s'est coupée ».

/déf/chaussure/couper-acc/aff/

Au nominal sujet {à làla} est postposé le verbe {kère}.

- Le verbe est à l'intransitif inaccompli :

4. à vää dòlí rè. « Le chien grandira ».

/déf/chien/grandir-inac/aff/

En ce qui concerne l'ordre des mots dans les exemples 3. et 4., les sujets {à làla} et {à vää} sont respectivement suivis des verbes {kère} et {dòlí} dans les énoncés.

Abréviations utilisées

acc : accompli

aff : affirmatif

déf : défini

inac : inaccompli

nég. : négatif

O : objet

pl : pluriel

sg : singulier

S : Sujet

V : verbe

Les énoncés négatifs

Dans l'acte du discours en P^húě, l'énoncé négatif nie le prédicat. L'énoncé négatif s'exprime dans les constructions dont le verbe est au transitif aussi bien que dans les constructions dont le verbe est à l'intransitif à l'accompli tout comme à l'inaccompli.

Dans l'énoncé négatif dont le verbe est au transitif accompli, la particule {bì} est placée entre le nominal sujet et le nominal objet ou circonstant pour marquer la négation. La structure de la phrase est S O V.

Dans l'énoncé négatif dont le verbe est au transitif inaccompli, la particule {nà} est post-posée au sujet et précède le lexème verbal dans l'énoncé. La phrase est de structure S V O.

Exemples :

Le verbe est au transitif accompli :

5 à l̀b̀ì b̀ì à Cìyó d̀ì. « Le chat n'a pas consommé le poisson ».

/d̀éf/chat/acc-nég/d̀éf/poisson/consommer-acc /

Dans l'exemple ci-dessus, la particule {b̀ì} est placée entre le nominal sujet {à l̀b̀ì} et le nominal objet {à Cìyó} auquel est postposé le lexème verbal {d̀ì}.

- Le verbe est au transitif inaccompli :

6. ñ nà kpìrì à t̀h̀ìs. « Je ne couperai pas l'arbre ».

/1sg/inac-nég/couper/d̀éf/arbre/

Ici, la particule de négation inaccompli {nà} est placée entre le nominal sujet {ñ} et le lexème verbal {kpìrì} auquel est postposé le nominal objet {à t̀h̀ìs}.

Dans l'énoncé négatif dont le verbe est à l'intransitif accompli, la particule {b̀ì} est post-posée au nominal sujet et antéposée au lexème verbal dans l'énoncé pour marquer la négation. La phrase intransitive est de structure S V. Dans l'énoncé négatif, quand le verbe est à l'intransitif inaccompli, on note la postposition de la particule {nà} au nominal sujet et son antéposition au lexème verbal dans l'énoncé pour marquer la négation. La phrase est de structure SV comme dans les constructions intransitives accomplies à la forme négative.

Exemples :

Le verbe est à l'intransitif accompli :

7. à bée bì ló. « La maison n'est pas tombée ».

/déf/maison/acc-nég/tomber

Dans l'exemple 7., pour marquer la négation, la particule {bì} de la négation accompli est post-posée au nominal sujet {à bée} et antéposée au lexème verbal {ló}.

- Le verbe est à l'intransitif inaccompli

8. à bòlomó nà sɪyí. « Le malade ne mourra pas ».

/déf/malade/inac-nég/mourir/

Dans l'exemple 8., pour marquer la négation à l'inaccompli, la particule {nà} de l'inaccompli négatif est post-posée au nominal sujet {à bòlomó} et antéposée au lexème verbal {sɪyí}.

Le tableau ci-dessous nous présente les énoncés déclaratifs du P^húě.

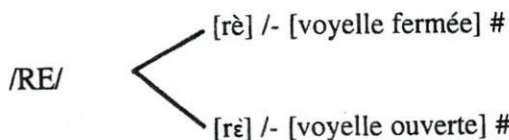
Tableau I. Structures syntaxiques des énoncés déclaratifs du p^húě

Formes affirmatives	transitif accompli	transitif inaccompli	intransitif accompli	intransitif inaccompli
Structures	SVO	SVO	SV	SV
Formes négatives	transitif accompli	transitif inaccompli	intransitif accompli	intransitif inaccompli
Structures	S O V	S V O	S V	S V

L'affirmation en p^húě

Dans la littérature, divers auteurs s'accordent à appréhender l'affirmation en l'opposant à la négation ; sont de ceux-là PLATIEL (1990 : 154), TAMINE (2010 : 119), CHOI-JONIN et DELHAY (1998 : 182), GREVISSE (2011 : 70), etc. Pour DUBOIS (1994 : 485) : « L'affirmation est le statut de la phrase consistant à présenter le prédicat de la phrase comme vrai, possible, probable, contingent ou nécessaire ».

L'énoncé affirmatif consiste à présenter le prédicat comme vrai, possible, probable, contingent ou nécessaire. L'énoncé affirmatif s'exprime dans les constructions transitives aussi bien que dans les constructions intransitives à l'accompli tout comme à l'inaccompli. Dans un énoncé affirmatif dont le verbe est au transitif accompli, le nominal objet est postposé au verbe dans l'énoncé. La structure de la phrase est SVO. Dans l'énoncé affirmatif dont le verbe est au transitif inaccompli, le nominal objet est postposé au verbe. La structure de la phrase est SVO comme dans l'énoncé affirmatif dont le verbe est au transitif accompli. Sur le plan morphologique, l'affirmation en P^húě est marquée par le morphème {rE} qui est en réalité un morphème libre (ce n'est pas un affixe). Il a deux réalisations susceptibles de se formaliser par la règle suivante :



Cette règle s'explique par le fait que le P^húẽ est une langue à harmonie vocalique. Ici, l'harmonie vocalique se justifie par le fait que le dernier phonème vocalique du mot adjacent et qui précède /RE/ impute son trait d'ouverture ou de fermeture à /RE/ lors de sa réalisation. On assiste à une assimilation progressive de /RE/ par le phonème vocalique qui le précède.

Exemples :

Le verbe est au transitif accompli :

9. à bío nè ò nèré rè. « L'enfant a vu ses oncles ».

/dэф/enfant/voir-acc/3sg/oncles/aff/

- Le verbe est au transitif inaccompli :

10. à t^h3 nà rè. « Il pleuvra ».

/dэф/pluie/pleuvoir-inac/aff/

Dans les exemples 9. et 10. le morphème de l'affirmation {rE} est placé en fin d'énoncé.

Quand le verbe de l'énoncé affirmatif est à l'intransitif accompli, le nominal sujet est suivi du verbe. La phrase est de structure S V. Quand le verbe de l'énoncé affirmatif est à l'intransitif inaccompli, il partage la même structure que l'énoncé affirmatif dont le verbe est à l'intransitif accompli c'est-à-dire qu'il est de structure S V.

Exemples :

Le verbe est à l'intransitif accompli :

11. à bisaná wèné rè. « L'enfant a pleuré ».

/dэф/enfant/pleure-acc/aff/

Le lexème verbal {wèné} est postposé au nominal sujet {à bisaná} dans l'exemple ci-dessus.

- Le verbe est à l'intransitif inaccompli :

12. à bisaná wàní rè. « L'enfant pleurera ».

/dэф/enfant/pleurer-inac/aff/

Dans l'exemple 12., au lexème verbal {wàní} est postposé au nominal sujet {à bisaná}.

Le tableau ci-dessous nous présente les énoncés affirmatifs du P^húě.

Tableau II. Structures syntaxiques des énoncés affirmatifs du P^húě

Formes affirmatives	Transitif accompli	Transitif inaccompli	Intransitif accompli	Intransitif inaccompli
Structures	SVO	SVO	SV	SV

L'effectivité en P^húě

Les auteurs lient l'effectivité au résultatif et à l'accompli. En effet, DUBOIS (1994 : 175) précise : « L'effectif est le nom donné à l'aspect résultatif- on appelle résultatifs les morphèmes lexicaux et, en particulier, les verbes qui impliquent un état présent résultant d'une action passée-, ou à l'accompli- Le procès exprime une situation antérieure à l'acte d'énonciation - ». L'effectivité relève de l'aspect.

Pour déterminer la marque de l'effectivité dans cette langue, il suffit de comparer la forme non conjuguée d'un verbe considéré à sa forme conjuguée à l'accompli en opposition binaire sur l'axe paradigmatique. Cette opposition par contraste révèle que le morphème {-E} « idée d'accompli » est la marque de l'accompli. Il se suffixe à la base verbale pour les verbes dérivés plurisyllabiques et se substitue au phonème vocalique du verbe à la forme non conjuguée pour exprimer l'effectivité dans la langue pour les verbes monosyllabiques. Il est intéressant de noter que le morphème {-E} a une double réalisation. Cela implique que si le phonème vocalique du radical d'un verbe monosyllabique ou les phonèmes vocaliques du radical d'un verbe plurisyllabique est fermé ou ouvert, le morphème {-E} en contexte final se réalise respectivement {-e} ou {-ε}.

Exemples :

13. Bà « battre »

ò bẹ̀ à kẹ̀kúó. « Il a battu l'âne ».

/3sg/battre-acc/déf/âne/

14. sómɛ « mendier »

ì sómẹ̀ mòyó. « Tu as demandé de l'argent ».

/2sg/mendier-acc/argent/

Dans leur forme non conjuguée, la voyelle du verbe monosyllabique {bà} dans l'exemple 13. et la voyelle du verbe dissyllabique {sómɛ} dans l'exemple 14. se présentent respectivement {bẹ̀} et {sómẹ̀}.

Il est à noter que le verbe à l'accompli s'exprime à la forme affirmative tout comme à la forme négative. Si le verbe de l'énoncé est à l'accompli et au transitif affirmatif, le sujet se place en début d'énoncé. On note que le nominal objet est postposé au verbe dans l'énoncé. La structure de la phrase est SVO. Si le verbe de l'énoncé

est à l'accompli et à l'intransitif affirmatif, le nominal sujet précède le verbe. La phrase est de structure S V.

Exemples :

Le verbe est au transitif affirmatif :

15. à vää dùmé à bío rè. « Le chien a mordu l'enfant ».
/déf/chien/mordre-acc/déf/enfant/aff/

- Le verbe est à l'intransitif affirmatif :

16. à t'á nà rè. « Il pleuvra ».
/déf/pluie/pleuvoir-inac/aff/

Dans les exemples 15. et 16., les énoncés transitif affirmatif et intransitif affirmatif sont respectivement de structures SVO et S V.

Si le verbe de l'énoncé est à l'accompli et au transitif négatif, le morphème {-E} « idée d'accompli » marque l'accompli comme dans les constructions affirmatives. Le verbe à la forme négative est marqué par la particule {bi} à valeur d'accompli négatif qui est postposé au nominal sujet et précède le verbe. La phrase se présente sous la structure S O V.

Exemples :

17. ù bì à sùma sè. « Il n'a pas accepté l'alcool ».
/3sg/nég/déf/alcool/accepter-acc/

Quand le verbe de l'énoncé est à l'accompli et à l'intransitif négatif, le morphème {-E} « idée d'accompli » marque toujours l'accompli comme dans les constructions affirmatives. Le verbe à l'accompli négatif est marqué par la particule {bi} à valeur d'accompli négatif qui est postposé au nominal sujet et précède le verbe. La phrase est de structure S V.

Exemples :

18. à t'á bì né. « Il n'a pas plu ».
/déf/pluie/nég/pleuvoir-acc/

Les énoncés effectifs du P^húē se présentent dans le tableau ci-dessous :

Tableau III. Structures syntaxiques des énoncés effectifs du p^húẽ

Accompli	Transitif affirmatif	Intransitif affirmatif	Transitif négatif	Intransitif négatif
Structures	SVO	SV	SOV	SV

Comparaison entre la déclaration, l'affirmation et l'effectivité

Nous proposerons le cas échéant les similitudes et les différences qui leurs sont rattachées.

Sur le plan morphologique

La déclaration, l'affirmation et l'effectivité présentent des marques spécifiques. Comme traité au 1.2., à la forme affirmative, la déclaration est marquée par le morphème /RE/ « idée d'affirmation » tandis que la négation est marquée par la particule {bì} à l'accompli et la particule {nà} à l'inaccompli. Quant à l'effectivité, elle est marquée par le morphème {-E} « idée d'effectivité » qui se suffixe au lexème verbal.

Sur le plan syntaxique

Sur le plan syntaxique, les structures des énoncés se présentent sous le tableau IV. (formes et structures). En effet, qu'un énoncé soit déclaratif, affirmatif ou effectif ; s'il obéit à la même forme et à la même transitivité, le schème est nécessairement identique. Les structures de l'ensemble des énoncés peuvent se résumer dans le tableau synoptique ci-dessous.

Tableau IV. Structures syntaxiques des énoncés du p^húẽ

Formes	transitif accompli	transitif inaccompli	intransitif accompli	intransitif inaccompli
affirmatives	SVO	SVO	SV	SV
négatives	SOV	SVO	SV	SV

Sur le plan sémantique

Sur le plan sémantique, l'assertion est un acte de langage primaire par lequel un locuteur constate un état de fait et assume la responsabilité de ce qu'il énonce en présentant son énoncé comme vrai, quelle que soit son adéquation avec la réalité. L'énonciateur est sur l'axe de la prise de position au regard des faits considérés. L'affirmation quant à elle relève de la forme des phrases. L'énoncé affirmatif consiste à attester de la positivité du prédicat. Enfin, l'effectivité relève de l'aspect accompli. L'énonciateur exprime le caractère révolu du fait considéré au regard de l'acte d'énonciation.

Conclusion

La déclaration, l'affirmation et l'effectivité ont mobilisé l'effort d'analyse dans le sens de mettre en évidence leurs caractéristiques spécifiques au triple plan morphologique, syntaxique et sémantique bien qu'elles soient liées à la syntaxe de cette langue particulière. La déclaration exprime l'assertion au sens où les modalités assertives se scindent en affirmatives et en modalités négatives. Il ressort que les énoncés affirmatifs et négatifs se retrouvent dans les constructions à verbes transitifs et intransitifs à structures variables. L'affirmation est marquée par le morphème {rE} qui se place en fin d'énoncé tandis que le verbe de la construction négative est marquée à l'accompli par la particule {bì}. L'affirmation insère les propositions exclusivement vrai, possible, probable, contingent ou nécessaire. Quant à l'effectivité, elle marque le verbe de l'énoncé accompli. Sur le plan aspectuelle, elle est marquée par {-E} « idée d'accompli ». Elle s'exprime dans diverses structures énonciatives transitives et intransitives.

L'analyse comparative a révélé sur le plan morphologique une différenciation des marqueurs. La déclaration est marquée à la forme affirmative par le morphème /RE/ « idée d'affirmation », la négation par la particule {bì} à l'accompli et la particule {nà} à l'inaccompli et l'effectivité est marquée par le morphème {-E} « idée d'effectivité » qui se suffixe au lexème verbal. Sur le plan syntaxique, les diverses structures des énoncés sont identiques dès l'instant où ils partagent les mêmes formes et structures. Sur le plan sémantique, elles diffèrent profondément. L'assertion est liée au constat de prise de position du contenu du discours du locuteur tandis que l'affirmation est rattachée à l'état positif du prédicat et l'effectivité s'exprime dans l'aspect du verbe.

Références bibliographiques

- CHOI-JONIN I. et DELHAY, 1998.** Corinne, *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Application au français contemporain, Presses Universitaires de Strasbourg, 338 p.
- CREISSELS D., 1979.** *Unités et catégories grammaticales. Réflexion sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Publications de l'Université des Langues et Lettres, Grenoble, 209 p.
- CREISSELS D., 1983.** *Éléments de grammaire de la langue mandinka*, Publications de l'Université des Langues et Lettres, Grenoble, 223 p.
- CREISSELS D., 2006b** *Syntaxe générale, Une introduction typologique*, vol 1, catégories et constructions, Hermès Sciences Publications, Paris, 412 p.
- DUBOIS J. et al., 1994.** *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse (éds), Paris, 514 p.
- GREVISSE M., 2011.** *Le petit Grevisse*, grammaire française, Bruxelles, 32^e édition, 383 p.
- MANESSY G., 1979.** *Contribution à la classification généalogique des langues voltaïques*. Langues et civilisations à tradition orale, n° 37, SELAF, Paris, 109 p.
- PLATIEL S., 1990.** « La négation en San », *In Linguistique Africaine n° 4*, Groupe d'Etude et de Recherche en Linguistique Africaine, Paris, pp. 153-165.

RIEGEL M. et al., 2011. *Grammaire méthodique du français*, « quadrige », Presse Universitaire de France, Linguistique nouvelle, Paris, 1107 p.

TAMINE G. J., 2010. *La grammaire, phonologie, morphologie, lexicologie*, tome 1, 4^e édition, Armand colin, Paris, 188 p.